



MENTOR
ESCALE

RAPPORT D'ACTIVITES 2024



Introduction

- Edito — 3
- 1995-2025, 30 ans d'histoire(s) — 4
- 2024 - Rétrospective — 6
- Les chantiers de 2025 — 7
- L'accompagnement par Mentor-Escale — 8
- Témoignage — 9

I Suivi individuel à l'autonomie 11

- Suivi social intensif — 12
- Projet "Tremplin" — 22
- Préoccupation des jeunes — 28
- Parrainage — 30

II Permanence sociale 33

- Permanence sociale — 34
- Accompagnement social - 38

III Regroupement familial 43

IV L'axe collectif 47

- Introduction — 48
- Nos hypothèses — 49
- Coup d'oeil sur le collectif en 2024 — 50

V Nos moyens 53

- Nos équipes en 2024 — 54
- Nos financements — 58
- Nos partenaires — 60

Chers amis et partenaires,

Le projet Mentor-Escale puise ses origines dans une rencontre survenue il y a exactement **30 ans**, entre un chef d'entreprise et un mineur réfugié non accompagné qu'il avait embauché. Touché par la profonde solitude exprimée par ce jeune, l'entrepreneur a pris l'initiative de créer, en collaboration avec le centre de santé mentale Exil, un programme de parrainage moral (non financier) destiné aux mineurs réfugiés isolés.

Au fil du temps, ce programme s'est étoffé pour proposer **un accompagnement social et éducatif** à des jeunes en voie d'autonomisation. En trois décennies, ce sont des **centaines de jeunes qui ont été soutenus** face aux nombreux défis qu'implique l'exil : la solitude, la résilience face aux traumatismes, l'apprentissage d'une langue et d'une culture nouvelles, la gestion du logement, du budget, de la santé, la construction d'un projet scolaire et de vie...

Au fil des ans, nous avons accompagné une grande diversité de profils, aux parcours marqués par des différences de langue, de culture, de niveau de

scolarité ou de situation familiale. Cette hétérogénéité exige – et continuera d'exiger – l'engagement sans faille d'une **équipe professionnelle, dévouée et profondément humaine**, qui place le jeune au cœur de son action. Notre approche repose sur un principe fondamental : agir avec le jeune, et non à sa place, pour **l'amener vers une autonomie réelle et durable**.

À travers chaque parcours, transparaissent les causes profondes de l'exil : la violence, la pauvreté, les atteintes aux droits fondamentaux qui contraignent ces enfants et adolescents à quitter leur famille et la sécurité de leur vie passée.

Nous sommes chaque jour **admiratifs de l'énergie, de la résilience et des talents que ces jeunes déploient**. Et nous exprimons notre profonde gratitude envers les partenaires et mécènes qui nous soutiennent fidèlement, certains depuis les débuts du projet.

François CASIER
Président de Mentor-Escale ASBL



1995 - 2025, 30 ans d'histoire(s)

Mentor-Escale, association bicommunautaire, a été créée en 1995 afin de venir en aide à un public de jeunes exilés à une époque où aucune définition de l'acronyme MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés) n'apparaissait dans les textes de lois et où aucun dispositif spécifique n'existait auprès des institutions, qu'elles soient sociales, scolaires ou liées au droit au séjour. Progressivement, des mesures législatives et structurelles ont balisé le parcours de ces jeunes exilés en Belgique. Mentor-Escale a donc fait évoluer ses actions et s'est progressivement orientée vers un ensemble de dispositifs d'apprentissage et d'accès à l'autonomie.

La genèse et la création (1993-1995)

Mentor-Escale est née de la fusion entre deux associations : Mentor et Escale. L'histoire commence en 1993, quand François Casier, chef d'entreprise, rencontre un jeune réfugié roumain au Petit-Château. Touché par la situation des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA), il s'implique et développe des actions de soutien.

En 1995, avec l'aide du centre de santé mentale Exil, François Casier fonde l'ASBL Mentor, qui met en place un parrainage de réfugiés mineurs non accompagnés par des familles belges.

Évolution et développement (1997-1999)

Les parrains de l'ASBL Mentor se retrouvent souvent dépassés par les problèmes administratifs et sociaux des jeunes. En réponse, et pour pouvoir engager une assistante sociale, Mentor fusionne avec l'association Escale, qui héberge des MENA sortant du centre d'accueil du Petit Château.

Initialement, Mentor-Escale aide les MENA dans leurs démarches administratives, telles que la procédure d'asile, l'inscription scolaire, la recherche de logement et l'accès aux soins. S'y ajoute ensuite un travail autour du collectif, par le biais d'ateliers cuisine et de camps de vacances, pour sortir les jeunes de leur isolement.

En 1999, en raison de la demande croissante, l'association déménage dans ses locaux actuels à Ixelles et renforce son équipe.

Création de la plateforme « Mineurs en Exil » et avancées législatives (1999-2004)

En 1999, Mentor-Escale s'associe à plusieurs institutions pour créer la plateforme « Mineurs en Exil », visant à échanger des savoir-faire et à faire du lobbying pour les droits des enfants migrants. Le travail aboutit à l'approbation, en décembre 2002, de la loi sur la tutelle des MENA, effective à partir de mai 2004.

Initiatives en matière de logement et accueil (2000-2007)

En 2000, Mentor-Escale met en place des studios de transit pour des jeunes réfugiés particulièrement vulnérables, qui sont évalués comme tels par des assistantes sociales et des éducateurs. Au fil des ans, d'autres logements de transit sont créés en collaboration avec le CPAS de Forest et l'Aide à la Jeunesse.

Cependant, la loi accueil de janvier 2007 restreint les possibilités de sortie des demandeurs d'asile des centres d'accueil, impactant le travail de Mentor-Escale. Face à une baisse de la demande et des ressources financières, l'assemblée générale envisage de cesser les activités fin 2007. Grâce au soutien des jeunes, de

l'équipe et des partenaires, l'association décide de continuer en 2008, recentrant ses efforts sur l'intégration des jeunes ayant obtenu un titre de séjour.

Expansion et diversification (2012-2021)

En 2012, Mentor-Escale ouvre une antenne à Namur.

Après la crise de l'accueil en 2015, Mentor-Escale lance trois nouveaux programmes : une nouvelle antenne à Liège, vingt places de Phase 3 en collaboration avec Fedasil, et un programme d'accueil en famille.

En 2019, l'association est agréée comme Centre d'Aide aux Personnes par la COCOM, offrant des permanences sociales à un public élargi de jeunes exilés.

En 2019 nous avons également été agréés comme groupement de jeunesse par la FWB.

Crises et réorganisation (2020-2021)

La crise sanitaire de 2020 et une crise institutionnelle poussent l'association à se recentrer sur son activité principale : l'accompagnement des (ex)-MENA vers l'autonomie. Les programmes de Phase 3 et l'antenne de Liège sont arrêtés fin 2020, et le programme d'accueil familial est transféré à l'ASBL sœur Mentor Jeunes en janvier 2021. La pandémie affecte fortement les activités de Mentor-Escale en 2021.

Reconstruction et adaptation (2022-2024)

Les années 2022 et 2023 ont demandé beaucoup de créativité de la part de nos équipes. Le contexte post-covid et le contexte migratoire ont fortement changé le public que nous accompagnons, ses attentes, ses besoins. Nous

avons dû repenser nos pratiques de travail pour nous adapter au mieux aux jeunes qui se sont présentés dans nos services et pour les accompagner au mieux face, par exemple, à la digitalisation croissante, au défi de l'accès au logement et aux politiques d'accueil qui se durcissent.

Nous avons entamé un travail de mises au vert régulières afin de nous pencher sur notre projet, tant au niveau de la vision, de la mission que des actions menées. En 2023 et 2024, nous avons aussi élaboré un diagnostic des besoins de notre public et réfléchi à des pistes de travail.

Dans ce cadre, nous avons mis en place en 2023 la possibilité d'offrir un accompagnement social aux jeunes déjà majeurs qui se présentent dans notre permanence sociale avec des situations spécifiques afin de prendre le temps pour résoudre cette question.

En 2024, nous avons par ailleurs développé notre expertise juridique en droit des étrangers pour permettre aux travailleurs de posséder un socle commun de connaissances et de maîtriser des thématiques plus spécifiques. A Bruxelles, l'équipe des assistantes sociales peut aujourd'hui répondre aux demandes d'accompagnement de dossiers de Regroupement Familial de MENA. En effet, les services bruxellois sont actuellement saturés, et, il nous semble essentiel, pour le respect des droits des familles, que les jeunes et leurs tutrices et tuteurs puissent être soutenus au mieux dans ce long processus.

La participation à l'appel à projets du service des tutelles à l'été 2024 s'inscrit dans cette même démarche: contribuer à répondre aux besoins du secteur et permettre aux MENA de bénéficier des services et de l'expertise de notre association.

2024 : Rétrospective

Outil de sensibilisation

Pour favoriser l'inclusion des jeunes exilés dans la société d'accueil, nous mettons en place des **actions de sensibilisation** s'adressant à divers publics, par exemple **les écoles secondaires**. En 2024, nous avons réfléchi à un nouvel outil pour animer ces séances de sensibilisation. Cet outil a été utilisé à plusieurs reprises en 2024 et début 2025 et nous en sommes très contents.

Formation en droits des étrangers

La matière du droit des étrangers est une matière qui change souvent. Nous avons décidé d'organiser une formation de base de trois jours en droit des étrangers pour toute notre équipe afin d'**actualiser les connaissances de chacun(e) et d'avoir un socle de connaissances communes**.

Regroupement familial

Au-delà de la formation de base en droit des étrangers, nous avons développé l'expertise juridique de notre équipe de Bruxelles concernant la **procédure de regroupement familial pour MENA**.

Mise à jour de notre projet pédagogique

Notre public cible historique que sont les MENA et ex-MENA est un public en constante évolution et nous devons sans cesse nous **adapter aux besoins et demandes des jeunes**, mais aussi du secteur. Nous avons pris le temps en 2024 d'actualiser le projet pédagogique de l'ASBL. Ce travail s'est fait en collaboration avec les équipes de terrain.

Renouvellement de notre OA

En juin 2024, nous avons renouvelé notre Organe d'Administration. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle administratrice et un nouvel administrateur : Ginette MUKALAYI LOKENYA et Idriss SOUMAH.

Logement

La **crise du logement** que connaissent les grandes villes, dont Bruxelles, a un impact indéniable depuis quelques années sur les jeunes que nous accueillons. Cela résulte du manque criant de logements à prix modérés, mais aussi des très nombreuses **discriminations dont les jeunes que nous accompagnons sont victimes**. Nous poursuivons notre réflexion et la recherche de solutions.

Gestion des données

Les différents chiffres présentés dans les parties ultérieures sont issus de notre base de données qui fonctionne via le logiciel File Maker Pro Advanced. Nous annonçons dans le rapport d'activité de l'année passée, vouloir développer davantage notre base de données pour pouvoir notamment communiquer plus finement sur les thématiques des demandes de nos bénéficiaires. Ce chantier a eu lieu en 2024 et nous avons commencé à utiliser notre nouvelle base de données sur le programme Zoho au 1er janvier 2025.

Les chantiers de 2025

En 2025, nous avons mis en place un **nouveau projet au sein de Mentor-Escale**. Nous avons signé une convention de collaboration avec le SPF Justice pour engager une équipe de quatre tuteurs et tutrices salarié(e)s au sein de l'institution. Notre défi en 2025 est d'accueillir, former, accompagner et intégrer au mieux cette nouvelle équipe dans le projet global de l'association.

En 2025, nous continuons à développer l'expertise de nos équipes en droit des étrangers, notamment au niveau de la prise en charge des dossiers de demande de regroupement familial à Bruxelles.

Nous menons en parallèle une réflexion concernant l'accompagnement des familles qui arrivent en Belgique dans le cadre de **la réunification familiale avec un MENA ou ex-MENA**. L'accueil des familles par le jeune est un défi à plusieurs niveaux, que ce soit en termes d'accès au droit, de santé, de logement, d'emploi, de réseaux de sociabilité, de rapprochement familial. A l'arrivée de la famille, faute d'un accompagnement de proximité instauré, c'est bien souvent le (ex-)MENA qui prend en charge sa famille, ses frères et sœurs pour aider dans les démarches diverses. C'est une énorme responsabilité pour un jeune qui peut être vite dépassé. Cela met en péril

son propre processus d'insertion, son projet de vie, sa scolarité. Pour faire face à ces défis, indépendamment de l'accompagnement du jeune (ex-)MENA, **les familles ont besoin d'un accompagnement de proximité**. Il s'agit d'un accompagnement intensif et sur le terrain pour la recherche de logement, pour la gestion de celui-ci, pour l'insertion dans la société (école, santé, formation, emploi...), pour favoriser l'établissement de relations intrafamiliales harmonieuses. Nous réfléchissons à la place de Mentor-Escale auprès des jeunes et de leur famille, tout en favorisant toujours le travail en réseau, la recherche de partenaires.

Nous faisons face à de nombreux défis au quotidien dans l'accompagnement individualisé de chaque jeune. Trouver des solutions avec chacune, garantir l'accès à leurs droits, et les soutenir dans la construction d'une vie digne et émancipatrice

sont au cœur de notre engagement.

Nous sommes dans une optique de renforcement et d'**amélioration continue de notre approche et de notre méthodologie de travail** afin qu'elle soient adaptées à notre public et à notre secteur sans cesse changeants.



L'accompagnement par Mentor-Escale

L'ASBL Mentor-Escale assure l'accompagnement social indispensable aux jeunes MENA et jeunes exilés. A travers un accompagnement adapté à leurs besoins et à leurs demandes, notre mission est d'aider les jeunes amenés à vivre en logement autonome à se prendre en charge, créer autour d'eux un réseau social de soutien, développer des projets favorisant leur épanouissement et leur intégration dans leur nouveau milieu de vie.

Nous avons plusieurs axes de travail :

Le **suivi individuel** offre un suivi intensif aux MENA et ex-MENA durant les premières années de vie en autonomie. Ce suivi englobe toutes les démarches sociales et administratives nécessaires à l'établissement d'une vie adulte. Une attention particulière est portée aux questions de scolarité et de formation, ainsi qu'à celles relatives au logement. De plus, nos logements « tremplin » permettent de proposer un accompagnement plus rapproché pour des jeunes particulièrement vulnérables. Enfin, le parrainage offre l'occasion à certains jeunes de tisser des relations privilégiées avec des citoyens.

Un accueil de première ligne sans rendez-vous appelé **permanence sociale** permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse de la situation, un soutien dans la résolution de la situation ou une orientation éventuelle. Depuis 2023, lorsque nous identifions des situations plus complexes lors des permanences sociales, nous pouvons proposer aux jeunes de travailler la problématique qu'ils rencontrent sur rendez-vous et avec une

personne référente, au bureau ou en dehors de nos bureaux si cela s'avère nécessaire : il s'agit de proposer ce que nous nommons un accompagnement social.



Le **dispositif collectif** a pour vocation de soutenir les jeunes par le biais d'activités collectives et d'une dynamique de groupe. Il permet à des jeunes d'origines, de cultures, d'âges différents de se rencontrer et d'apprendre à fonctionner ensemble dans la société qui les entoure. Il offre également la possibilité aux participants de faire de nombreuses découvertes et de créer et développer leur propre réseau de soutien. Depuis 2019, nous sommes agréés comme groupement de jeunesse.

Depuis septembre 2024, nous accompagnons les jeunes dans l'introduction de la **demande de regroupement familial** avec leur famille.

En mars 2025, nous avons engagé une **équipe de tutrices et tuteurs salariés** chez Mentor-Escale.

Témoignage Florence - Tutrice



Après 9 années d'expérience dans le projet Autonomie de Mentor-Escale, j'ai eu envie de diversifier mon expérience et de me lancer dans une nouvelle aventure, celle de la tutelle MENA.

J'ai beaucoup aimé mon travail d'assistante sociale dans le projet Autonomie. Le passage vers l'autonomie est un moment clé, où le jeune a besoin d'être entouré, soutenu et guidé. Cet accompagnement dans la durée m'a permis de créer une véritable relation de confiance avec eux, de les voir s'ouvrir, évoluer, grandir, construire leur avenir en Belgique. J'ai également beaucoup aimé travailler en équipe pluridisciplinaire et co-intervenir dans les différentes situations.

J'aime travailler avec le public des MENAs pour la richesse des rencontres humaines, des échanges et la qualité du lien que j'ai pu construire avec eux.

J'ai toujours été impressionnée par la résilience dont la plupart des MENA font preuve, après un parcours de vie souvent très difficile. J'ai eu envie de mieux comprendre leur parcours d'exil et les enjeux liés à celui-ci. J'étais également curieuse d'en savoir plus sur leur parcours avant d'arriver à l'autonomie : leur parcours en centre d'accueil ou en famille d'accueil, les différentes procédures de séjour, comment se déroulent les interviews à l'Office des Etrangers, au CGRA, le stress de l'attente de la réponse, etc.

Durant mon parcours professionnel, j'ai souvent été amenée à collaborer avec des

tuteurs.rices et j'ai pu constater l'importance de cette personne dans la vie des jeunes. Le/la tuteur.rice est le/la référent.e légal.e du jeune mais c'est surtout le fil rouge de tout son parcours en Belgique. En effet, le jeune est souvent amené à changer de centre d'accueil, et doit sans cesse reconstruire une relation de confiance avec les adultes qui l'entourent. Le/la tuteur.rice, lui/elle, reste jusqu'à sa majorité et le suivra durant tout son parcours en Belgique.

Aujourd'hui, je suis amenée à travailler avec des MENA de toutes nationalités et de tous âges, de 0 à 18 ans, ce qui me pousse encore plus à adapter mon accompagnement. Je suis également amenée à collaborer avec des centres d'accueil, des familles formelles ou informelles, des écoles, des projets de formation, des avocats, le Service d'Aide à la Jeunesse, Plee-gzorg et autres services et associations, ce qui rend le travail extrêmement riche. Ma fonction me demande également de prendre contact avec les familles d'origine au pays afin de mieux comprendre la situation du jeune, le contexte dans lequel il vivait et d'évaluer quelle est la meilleure solution dans son intérêt supérieur. Je trouve ce travail plus systémique très intéressant et formateur. Je suis impatiente de continuer à découvrir ce que ce nouveau projet me réserve.



I. Suivi individuel à l'autonomie

Suivi social intensif

En 2024, 129 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel à l'autonomie. Dans le cadre du suivi individuel, nos assistantes sociales et intervenantes sociales des antennes de Namur et Bruxelles ont effectué 2681 entretiens et démarches sociales avec les jeunes.



Notre programme de suivi individuel à l'autonomie s'adresse à des **jeunes exilés âgés de 16 à 20 ans** ayant obtenu un titre de séjour leur permettant d'ouvrir le droit à l'aide sociale et, dès lors, de s'installer en logement autonome. Nous accompagnons les jeunes souhaitant s'installer à Namur ou à Bruxelles.

Le suivi individuel offre un suivi de proximité aux MENA et ex-MENA durant leurs premières années de vie en autonomie. Ce suivi englobe toutes les démarches sociales et administratives nécessaires à l'établissement d'une vie d'adulte.

Chaque jeune est accompagné par un référent social ; en 2024 encore, nous avons pu observer combien la présence de ce référent

social est précieuse pour se familiariser avec le nouveau système complexe dans lequel les jeunes évoluent. Cette présence rassure les jeunes, favorise la création du lien et permet un accompagnement cohérent et efficient.

Pour ces adolescents qui ont, par la force des choses, dû faire preuve d'une grande autonomie sur le trajet migratoire, accepter de se remettre dans une position d'apprenant n'est pas toujours aisé. Tout comme le fait de faire confiance aux adultes. C'est avec beaucoup de patience que **les membres de l'équipe créent un lien sécurisant** qui va permettre au jeune de déposer ses besoins, d'accepter la main tendue et ainsi de développer de nouvelles compétences.

Nous travaillons avec les jeunes au sein de nos locaux mais nous sommes également attentifs au fait de pouvoir accompagner les jeunes dans les démarches extérieures (à l'école, au sein des administrations, à domicile, ...).

Chaque accompagnement varie en fonction du jeune que nous rencontrons. Ses demandes, ses besoins, son âge, son niveau d'autonomie de départ, sa maîtrise de la langue sont autant de facteurs qui vont influencer la forme que va prendre l'accompagnement. Au fil du temps, nous veillons à augmenter les zones d'autonomie du jeune. **Nous permettons aux jeunes de faire des essais/erreurs en toute sécurité.**

La durée du suivi individuel est donc extrêmement variable mais nous pouvons tout de même observer que :

- **6 mois** sont souvent nécessaires pour déterminer si un jeune est preneur du suivi et s'il accroche à ce que nous pouvons lui proposer ;
- Pour une partie des jeunes que nous accompagnons, le **cap des 2 ans** est souvent celui où une clôture peut être envisagée ;
- Enfin, pour certains jeunes plus fragiles, l'accompagnement à l'autonomie nécessite plus de temps et nous **adaptions donc la durée du suivi en fonction de leurs besoins.**

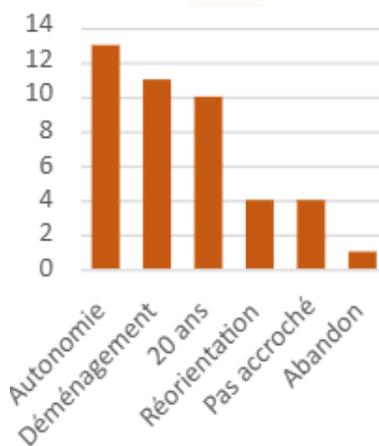
Lorsque les jeunes quittent le réseau d'accueil à la suite de l'obtention d'un titre de séjour et s'installent en autonomie, la quantité des démarches à effectuer est saisissante. Les démarches à faire recouvrent de nombreuses thématiques et/ou interlocuteurs :

- **Administratives** (commune, impôts, banques et assurances, ...)
- **Aide matérielle** (alimentaire ou autre)
- **Bien-être**
- **CPAS** (aide sociale, ISP, médiation de dette, compétence, évaluations, ...)
- **Droit des étrangers** (séjour, regroupement familial, passeport, nationalité, ...)
- **Emploi/job étudiant** (recherche, rédaction d'un cv, contact avec employeur, ...)
- **Justice** (police, aide juridique, huissier, ...)
- **Liens familiaux et sociaux**
- **Logement** (recherche, entrée, sortie, logements sociaux, hébergement d'urgence, énergie, prime, ...)
- **Loisirs, culture, sport et vie sociale**
- **Santé** (généraliste, spécialiste, matériel médical, ...)
- **Scolarité et formation** (détermination de projet, inscription, réunion des parents, soutien scolaire, bourse d'étude, contact enseignant ou éducateur, ...)
- **Sécurité sociale** (chômage, mutuelle, allocations familiales, ...)
- **Vie quotidienne** (télécoms, transports en commun, numérique, gestion du logement, gestion budgétaire, ...).

Le profil des jeunes

129 suivis individuels ont été effectués à Bruxelles et Namur en 2024: 66 nouveaux suivis ont été ouverts durant l'année et 43 accompagnements ont été clôturés.

119 garçons
10 filles



Origine des jeunes:

18 pays représentés
53% des jeunes viennent d'Afghanistan
10% des jeunes viennent de l'Erythrée
7% des jeunes viennent de Syrie
6% des jeunes viennent de Guinée

Pays d'origine



- | | | | |
|---------------|------------|-------------|-----------------|
| ■ Afghanistan | ■ Erythrée | ■ Syrie | ■ Guinée |
| ■ Somalie | ■ Ukraine | ■ Ethiopie | ■ Côte d'Ivoire |
| ■ Cameroun | ■ Soudan | ■ Angola | ■ Pérou |
| ■ Serbie | ■ Tchad | ■ Palestine | ■ Yémen |
| ■ Burundi | ■ Kosovo | | |

Retour sur le suivi individuel d'un jeune par son assistante sociale référente

“

En 2022, je vous avais parlé d'Abdu (prénom d'emprunt) qui venait de s'inscrire chez Mentor Escale, je vous avais expliqué ses premiers pas en autonomie, les quelques démarches entreprises, les choses mises en place pour lui donner la possibilité d'avancer sur son chemin en Belgique.

Pour 2024, Abdu étant toujours en suivi individuel, j'ai décidé de continuer à **vous parler de son accompagnement, de la fin de son suivi individuel et de son passage à la permanence sociale.**

Pour rappel, au niveau de l'insertion professionnelle, Abdu était un peu perdu au niveau de son orientation, il était intéressé par beaucoup de choses, il n'arrivait pas à se positionner et à construire réellement un projet professionnel. Il a continué à suivre les cours de français langue étrangère un moment et puis il a pu intégrer le projet Solidarité. Durant cette année de volontariat, il a rencontré d'autres jeunes de son âge en recherche de leur voie. Il a pu alimenter sa réflexion en rencontrant des professionnels de différents secteurs. Il a particulièrement été marqué par l'échange qu'il a pu avoir avec un menuisier d'un certain âge passionné par sa profession. Il a ramené deux de ses œuvres : une sculpture en bois en forme de tête de chat ainsi qu'un nichoir pour les oiseaux. Il a également pu assurer l'animation d'enfants durant une semaine de stage.

Au terme de ce programme au mois de juin s'est reposée la question de son orientation professionnelle. **Ce qu'il voudrait, c'est travailler comme vendeur dans un magasin de**

seconde main. Il est possible d'avoir des articles 60 via le CPAS mais son agent d'insertion doute que le niveau de français d'Abdu soit suffisant. Malgré cela, il reste déterminé sur cet objectif. Alors il commence par faire un MISIP en collaboration avec le Forem. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle avec un contrat de stage signé par lui-même, l'employeur et le Forem. Cela a permis à Abdu de faire ses preuves et de signer dans la foulée un contrat article 60 d'un an. Son contrat a pu être adapté et il continue à suivre les cours de français langue étrangère un jour par semaine.

Il évolue dans un cadre de travail bienveillant et s'y épanouit pleinement.

Il continue à voir sa famille de parrainage.

Ils passent des moments chez eux pour des jeux de société ou des promenades en famille et font parfois d'autres activités comme le bowling. Le lien timide au début entre Abdu et sa marraine semble maintenant fort et fait du bien à Abdu : ça permet de lui changer les idées et de changer son quotidien de temps en temps.

Abdu avait pu introduire in extremis avant ses 18 ans la demande de regroupement familial pour que sa maman et que 8 de ses frères et sœurs puissent le rejoindre. Comme le veut la tradition de son pays, son frère qui le suit dans la fratrie restera au pays pour prendre soin de la grand-mère. C'est parfois difficile à accepter pour lui mais sa culture impose ce choix que la famille doit faire.

Durant la longue attente entre l'introduction de la demande et la réponse, sa maman est restée dans le pays voisin, là où se trouve l'ambassade belge car il n'y en a pas dans son

pays. Elle a attendu avec ses enfants la réponse lui permettant de rejoindre son fils aîné en Belgique.

Après une longue attente, la famille d'Abdu a pu avoir les visas pour arriver en Belgique. Il aura fallu plus de deux ans pour finaliser les démarches et qu'il puisse accueillir sa famille. De nouveaux défis s'ouvrent alors à lui. Comme toujours lors de l'arrivée d'une famille, il faut se mettre en recherche d'un logement plus grand pour accueillir tout le monde.

Abdu ayant atteint ses 20 ans, son projet professionnel étant lancé, la famille étant arrivée en Belgique, ma mission s'arrête ici. Je dois le laisser voler de ses propres ailes.

Il est toujours difficile pour moi d'avoir l'impression de lâcher le jeune quand il n'est plus dans les conditions de mon accompagnement, même quand le jeune semble avoir compris une bonne partie des rouages de la société belge. Dans le cas d'Abdu, je suis vraiment ravie et satisfaite de l'accompagnement que j'ai pu lui offrir. Il s'est montré assidu aux rendez-vous et a pu formuler ses demandes. Sa situation a évolué, beaucoup d'objectifs ont pu être remplis, mais il en reste toujours. Il devra les construire et les atteindre de manière plus autonome maintenant. Il reviendra en permanence pour les démarches qui le concernent et qui restent un peu compliquées. Sa famille étant quant à elle suivie par un service partenaire, je sais qu'il a encore des portes à pousser pour les questions qui viennent à se poser. ”



Témoignage d'un jeune en suivi individuel

A : « Quand j'ai commencé ici à Mentor-Escale, mon assistante sociale, c'était Madame Elodie. Grâce à elle, j'ai trouvé mon appartement. J'étais vraiment dans une situation très très compliquée parce que je devais quitter l'ILA où j'habitais. C'est mon assistante sociale de l'ILA qui m'a proposé de m'inscrire ici. Au début, je ne savais pas à quoi m'attendre, mais c'est vraiment génial et vous proposez beaucoup de services. Vous répondez très très vite aux messages et vous proposez l'aide que l'on a toujours voulu avoir dans notre vie. Et les activités que l'on fait souvent sont vraiment incroyables, c'est vraiment génial. »

Olive : « Tu pensais que c'était comment Mentor-Escale avant de venir ici ? »

A : « Avec Madame Juliette, mon ancienne assistante sociale, c'était vraiment très bien. Et j'avais un peu peur que ce soit compliqué de changer d'assistante sociale, de réexpliquer tout. J'avais peur de ne pas m'entendre avec ma nouvelle assistante sociale, qu'elle ne réponde pas très vite à un message ou qu'elle ne réponde pas du tout. Mais ce n'est pas du tout comme je croyais, c'est exactement l'inverse. C'est vraiment génial ici. »

Olive : « Comment as-tu vécu ton changement d'assistante sociale ? »

A : « Au début, je pensais que ça allait être compliqué. Je n'avais pas envie d'encore changer d'assistante sociale, mais parfois, on n'a pas le choix. J'avais peur de tomber sur quelqu'un qui n'est pas sérieux dans son travail. Mais je suis finalement tombé à chaque

fois sur des assistantes sociales qui sont vraiment géniales. »

Olive : « Tu trouves que Mentor-Escale répond à tous tes besoins ? »

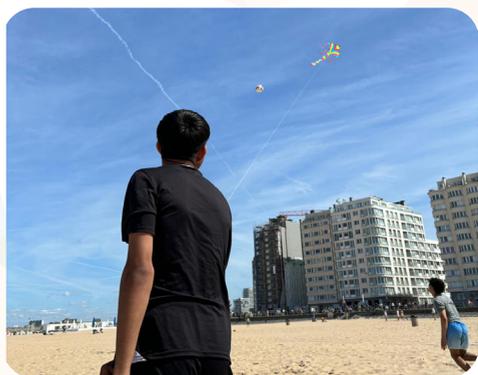
A : « Mes besoins ne sont pas vraiment incroyables. Donc, oui oui. »

Olive : « Et quels sont tes besoins ? »

A : « Trouver une maison, essayer de passer mon permis de conduire, prendre contact avec mon propriétaire, régler un problème avec la banque, ... Il y a parfois des choses que je ne sais pas gérer par moi-même. Je ne sais par exemple pas toujours quel service je dois contacter, quel service gère quoi. Dans ce cas-là, vous m'aidez à prendre un rendez-vous au bon endroit et ça m'aide. »

Olive : « Comment Mentor-Escale t'aide au quotidien ? »

A : « Ça dépend de mes problèmes. Quand j'ai un problème, j'essaie de vous l'expliquer. Soit vous me proposez un rendez-vous avec vous, soit vous me donnez un conseil pour le gérer moi-même, soit vous le gérez par vous-même. »



Témoignage d'un jeune en suivi individuel



Je suis venu à Mentor-Escale avec mon éducateur de Gembloux le premier jour, en 2022. C'était d'abord pour visiter.

Ma première assistante sociale, c'était Madame Florence. J'étais en train de chercher un logement car je devais quitter la maison sociale et j'ai trouvé un logement à Molenbeek. C'était toujours Florence qui m'aidait au début, elle m'a aidé à faire beaucoup de choses : une adresse mail, lire mon contrat de bail, m'aider dans mes démarches avec le CPAS, m'aider à trouver une école...

Après, Mentor-Escale m'a aidé à trouver une autre formation, c'était Eilo, une formation de remise à niveau, c'était chouette.

J'ai plein de souvenirs à Mentor-Escale !

Ensuite, **j'ai été aidé pour ma procédure de regroupement familial** et à changer de service juridique pour être aidé par Madame Sandra au Seso.

J'avais reçu un négatif comme tous les Somaliens mais c'est parce qu'on devait faire des tests ADN. Madame Sandra m'a beaucoup aidé dans mes démarches, surtout pour le test ADN. Après, on a reçu une décision positive et j'ai beaucoup fait la fête !

Quand ma famille est arrivée, c'était un moment inoubliable ! Je suis allé à l'aéroport très tôt le matin au mois de janvier. J'ai pris un taxi pour pouvoir arriver tôt, comme Madame Inès m'avait expliqué. J'ai attendu ma famille qui est arrivée en retard, j'ai regardé toutes 20

les personnes passant la porte et j'ai enfin vu ma maman et ma sœur ! On s'est vus, on s'est fait des câlins et j'étais très heureux ! On a pris un taxi pour rentrer à la maison, j'avais déjà préparé des choses à manger.

Depuis le jour où ma famille est arrivée en Belgique, ma vie a changé !

Je suis devenu quelqu'un de complet, tout a été plus tranquille après ça. Après l'arrivée de ma famille, j'ai travaillé avec Madame Marine.

Ma famille a voulu changer ses noms et prénoms et ça a été très difficile ! Ma maman et ma sœur sont même allées à l'ambassade avec Marine pour demander une attestation pour la commune mais ils n'ont jamais changé les noms et prénoms ! Elles ont reçu plein d'annexe 15 et après, on a laissé tomber le changement de nom et prénom pour qu'elles puissent enfin avoir leur carte d'identité.

On a aussi eu des problèmes avec l'agent de quartier qui ne voulait pas domicilier ma famille à mon adresse car il disait que le studio n'était pas adapté pour trois personnes. Je lui ai expliqué que c'était temporaire mais il n'a quand même pas accepté tant que je n'apportais pas d'autorisation de mon propriétaire. Du coup, on a demandé à mon propriétaire qui a hésité au début mais qui a fini par accepter et entretemps, j'ai trouvé un logement de deux chambres à 1000 Bruxelles.

En parallèle, j'ai fait un stage First que j'avais trouvé grâce à l'assistant de Eilo qui m'a même accompagné à l'entretien. Après l'entretien, j'ai commencé le stage comme vendeur dans le magasin des Petits Rien. Ça a été deux fois trois mois. Ils étaient contents de moi au magasin et

ils m'ont dit que je pouvais faire un article 60. Il fallait juste qu'ils s'arrangent avec le CPAS. Je ne pouvais pas commencer tout de suite et eux avaient besoin de quelqu'un rapidement mais ils ont gardé la place pour moi !

Quand le contrat s'est fini, j'ai préparé mon dossier avec Marine pour ma demande d'allocation de chômage. **Après ça, on a clôturé mon suivi comme j'avais déjà 20 ans mais la permanence.**

Je suis bien habitué à Mentor-Escale maintenant donc je suis à l'aise avec tout le monde ! **Je suis très content d'avoir connu Mentor-Escale !**

J'ai appris beaucoup de choses

avec Mentor-Escale, ils m'ont aidé à régler beaucoup de problèmes et maintenant, je sais comment faire pour les régler.

Les assistantes sociales peuvent t'accompagner à des rendez-vous à l'extérieur même s'il pleut, même si c'est tôt le matin, c'est extraordinaire ! Mentor-Escale, c'est très important pour les MENA ; j'avais un peu peur avant de venir ici, je ne savais pas bien comment communiquer et **Mentor-Escale m'a donné beaucoup de confiance.**

Pour les MENA, c'est une aide cruciale !

Mentor-Escale, c'est ma deuxième maison.



Projet «Tremplin»

Pour certains jeunes, la fin du parcours d'accueil est davantage synonyme de stress. En effet, en raison de leur âge, de leur santé physique ou mentale et de leur maîtrise de la langue, ils présentent des fragilités supplémentaires. Nous leur proposons alors d'intégrer un de nos logements semi-autonome et de bénéficier d'un accompagnement éducatif, social et administratif intensif. C'est pour eux que notre projet TREMPLIN existe à Bruxelles.

Ce projet vient compléter le travail effectué dans le cadre du suivi individuel en proposant à des jeunes MENA (16-18 ans), possédant un titre de séjour, un encadrement rapproché dans un logement attribué par un de nos partenaires pendant une période d'un an.

Entrée dans le projet

Pour que l'accompagnement proposé garde tout son sens, il est important que le projet corresponde aux besoins des jeunes et que ceux-ci soient demandeurs et preneurs du projet.

Dans cette optique, nous rencontrons les jeunes intéressés par le projet à deux reprises.

Lors du premier rendez-vous, nous prenons le temps de faire connaissance avec le jeune et nous présentons le projet et ce qu'il impliquera dans la durée. Il nous paraît essentiel que le jeune puisse comprendre ce que nous proposons, c'est un accompagnement et un logement. Cette explication du cadre, des étapes et des engagements sert à diminuer le risque de mauvaise orientation.

Dans ce même ordre d'idée, nous présentons aux jeunes les différents accompagnements proposés par Mentor-Escale. Cela permet qu'il se rende compte qu'il peut être accompagné par notre équipe sans rentrer dans un projet d'accompagnement éducatif.

Après cet entretien, chacun, jeune et équipe de Mentor-Escale, réfléchit à l'opportunité de continuer le processus. Il se peut en effet que le jeune ne désire pas rentrer dans le projet ou que l'équipe n'identifie pas des demandes/besoins/vulnérabilités particuliers.

Lorsque nous continuons la procédure, un second rendez-vous est organisé en présence du jeune et des intervenants de Mentor-Escale. Cette rencontre tourne autour d'un questionnaire lié à l'autonomie et permet de poser les premiers jalons de l'accompagnement, de comprendre quels sont les **besoins prioritaires d'accompagnement et d'identifier les premières démarches à effectuer ensemble.**

Déroulement de l'accompagnement

Dans ce projet, les jeunes vivent soit en colocation de 2 (non-mixte), soit en studio.

Nous envisageons cet accompagnement comme une suite de plusieurs étapes amenant vers un degré d'autonomie de plus en plus important.

Tous les 3 mois, un bilan est effectué en présence du jeune, de l'assistante sociale, de l'éducateur et de la coordinatrice.

Ce moment permet de faire le point sur les différentes sphères de la vie du jeune, d'identifier ses ressources et les compétences à développer. C'est aussi un moment de triangulation qui permet de prendre du recul sur la situation du jeune et l'accompagnement.

Par exemple, lorsque le jeune arrive, une gestion budgétaire est mise en place. Lors du premier bilan, nous évaluons ensemble la manière dont ce budget est géré par le jeune et réfléchissons avec lui à la manière de faire pour la suite. La gestion peut être maintenue telle quelle ou les quotités versées peuvent être modifiées. **Cette possibilité d'évaluer et d'adapter le cadre est essentielle pour avancer dans le développement de nouvelles compétences.**



De même, durant le premier trimestre, l'éducateur se rend à domicile deux fois par semaine. Lors des bilans, nous ajustons ensemble la fréquence en fonction des besoins et des objectifs.

L'accompagnement se fait au rythme du jeune et le logement est utilisé comme un outil de travail où il peut expérimenter et se familiariser avec la vie en autonomie. Nous veillons à ce que les jeunes alimentent le projet en fonction de leurs objectifs personnels et de leurs capacités.

Contrairement au suivi individuel, dans le projet Tremplin, **le jeune est accompagné par deux intervenants.** Dans notre réflexion, nous avons également tenu à ce que ce binôme soit un réel outil dans le travail. Ainsi, mensuellement, nous avons mis en place des rencontres jeunes/intervenants afin de faire circuler la parole sur ce qui se travaille avec l'un ou l'autre et afin de pouvoir s'appuyer sur ce qui est vécu/déposé dans l'accompagnement global.

Fin de l'accompagnement

Le projet TREMPILIN est par essence **transitoire**. Si nous prenons le temps de la rencontre,

de l'installation du jeune, nous savons tous que cet accompagnement a une fin.

Au maximum 9 mois après l'entrée du jeune, nous l'accompagnons dans la recherche d'un nouveau lieu de vie, plus pérenne cette fois-ci. Nous savons que la convention de transit pourra être prolongée de 6 mois avec l'AIS, mais étant donné la difficulté à trouver un logement dans le marché locatif privé, nous gardons cette marge pour y faire face.

Nous prenons soin de ritualiser la fin de l'accompagnement TREMPILIN. Jeune et intervenants prennent le temps d'un repas pour marquer le passage, se dire au revoir et souligner les réussites. Nous offrons aussi un cadeau au jeune pour son installation afin de fêter ce nouveau départ.

Ce ne sont que des au revoir partiels car dans le cadre de l'ASBL, si le jeune reste vivre à Bruxelles, il pourra encore bénéficier d'un suivi individuel avec son assistante sociale (jusqu'à 20 ans) et/ou de la permanence sociale et des activités communautaires (jusqu'à 26 ans). Comme dans tous les projets de l'ASBL, nous veillons à ce que les jeunes puissent, en fonction de leurs besoins et leurs niveaux d'autonomie, compter sur Mentor-Escale.

Tremplin en chiffres en 2024



2 partenaires pour **7** places

L'AIS Logement Pour Tous (trois studios). **5 jeunes ont bénéficié d'un logement en 2024.** Au début de l'année, nous n'avions qu'un studio avec Logement pour Tous et nous avons **augmenté notre capacité à 3 studios** en cours d'année.

Le CPAS le Forest (deux appartements pouvant accueillir deux jeunes chacun dans la commune de Forest). **3 filles et 3 garçons ont bénéficié de ces logements en 2024.**

363 visites de l'éducateur dans les différents logements tremplins au cours de l'année 2024.

1 collaboration avec FEDASIL durant laquelle nous avons accueilli un jeune érythréen dans le cadre du programme de réinstallation.

Retour sur l'accompagnement d'un jeune en tremplin, raconté par son assistante sociale de référence

“

Un jeune garçon de 16 ans est arrivé chez nous pour un suivi individuel et pour intégrer le programme “Tremplin”. Ce jeune réfugié reconnu est originaire de Syrie. Arrivé en Belgique à un très jeune âge, il a obtenu le statut de réfugié, lui permettant de bénéficier d'un revenu d'intégration sociale. Toutefois, après avoir quitté le centre d'accueil pour demandeurs d'asile, il a été orienté, avec l'aide de son tuteur, vers une structure d'hébergement collectif pour accéder à une autonomie progressive et ouvrir ses droits au CPAS d'Ixelles.

Quelques mois plus tard, il a dû quitter son hébergement collectif et s'est retrouvé sans abri. N'ayant plus de logement, il a également perdu son droit au revenu d'intégration sociale, faute d'une adresse.

Face à cette situation critique, son tuteur a sollicité un logement “Tremplin” auprès de notre ASBL.

Conscients de l'urgence de sa situation – un jeune mineur sans repères et en danger de vivre dans la rue – nous avons immédiatement réagi.

Grâce à notre partenariat avec l'organisme “Logement pour Tous”, le jeune a pu intégrer un logement au sein duquel il bénéficie désormais d'un suivi rapproché par un éducateur et par une assistante sociale.

L'intégration dans ce nouveau logement n'a cependant pas été facile. **Le jeune avait du mal à s'adapter, éprouvant une grande méfiance envers les adultes.** Il semblait avoir perdu confiance en eux, une conséquence directe de son parcours difficile.

De plus, sa situation financière restait préoccupante. Le CPAS d'Anderlecht tardait à répondre à sa demande de revenu d'intégration sociale, malgré l'obligation légale de fournir une réponse dans les 30 jours ouvrables. Malgré de nombreux courriers et relances de notre part, aucune réponse n'était reçue.

Cette situation l'a profondément découragé. Il a perdu sa motivation pour suivre la formation prévue chez Tchai, et ses démarches de regroupement familial étaient encore en cours. Sa famille, ayant quitté la Syrie, se trouvait en Turquie. Son père, malgré ses faibles moyens, parvenait tant bien que mal à subvenir aux besoins de ses enfants et de son épouse en Turquie.

Face à cette impasse, notre association n'a pas abandonné.

- Nous avons continué à lui avancer un **soutien financier** minimal pour ses besoins essentiels.
- Nous avons **négocié avec notre partenaire** “Logement pour Tous” pour éviter



qu'il ne perde son logement, malgré les retards de paiement de loyer.

- Après six mois de démarches acharnées et de multiples échanges avec le CPAS d'Anderlecht, le jeune a finalement obtenu son **revenu d'intégration sociale**.
- Il a pu **rembourser sa dette** auprès de Mentor-Escale et régler ses arriérés de loyer.

L'arrivée récente de ses parents en Belgique a marqué un véritable tournant dans sa vie. Son visage s'est illuminé lorsqu'il m'a dit : “J'ai l'impression de renaître. Tous mes soucis sont partis.”

Désormais, il se montre **optimiste**. Il veut apprendre le français, suivre une formation et trouver un emploi. Surtout, il souhaite être un exemple positif pour ses petits frères qui viennent d'arriver.

Cette situation m'a profondément marquée. Ce jeune garçon, perdu et sans repères, était sur le point de tout abandonner. Mais grâce à notre patience et notre soutien constant, il a réussi à surmonter ses difficultés.

”

Préoccupations des jeunes

Parmi les nombreuses préoccupations des jeunes, l'accès à un logement décent et la possibilité de subvenir à leurs besoins alimentaires de base restent au coeur de leurs priorités.

L'accès à un logement décent

L'accès au logement reste une des **préoccupations premières** des jeunes que nous avons accompagnés en 2024.

Tous les jeunes souhaitent pouvoir retrouver un lieu de vie dans lequel ils pourront se sentir bien. **Habiter dans un logement décent est la base essentielle pour pouvoir se lancer dans de nouveaux projets en toute sécurité.** Cela vaut pour tout le monde, et d'autant plus pour la population que nous accompagnons qui vit "entre deux mondes" depuis des années.

Le droit au logement est un droit fondamental qui aujourd'hui est de moins en moins accessible. La crise du logement que connaissent les grandes villes, dont Namur et Bruxelles, a un impact indéniable sur les jeunes que nous accueillons. Cela résulte en partie du manque criant de logements à prix modérés.

A Bruxelles, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui sont coincées sur des listes d'attente pour un logement dans un parc immobilier social qui n'évolue pas malgré l'augmentation démographique constante.

Nous tentons d'accompagner au mieux les jeunes face au défi de trouver un logement décent et durable:

- Via des recherches de logements privés
- En multipliant les contacts avec les AIS
- En essayant de sensibiliser des nouveaux propriétaires amis

Afin de favoriser le lien entre les jeunes et les propriétaires, nous avons construit un cadre qui devrait permettre de diminuer la méconnaissance/le stress des propriétaires à louer leurs biens à des jeunes réfugiés.

Dans ce cadre, l'équipe de **Mentor-Escale propose d'être en quelque sorte un "garant moral"**: sur base d'un accord préalable entre le jeune, le propriétaire et notre ASBL, nous nous engageons à accompagner davantage le jeune pendant les premiers mois au sein du logement. A l'issue de la première année, le propriétaire peut soit décider de poursuivre la location sans notre suivi car il a appris à connaître le jeune et à lui faire confiance, soit ne pas renouveler le contrat de bail.

La banque alimentaire et le pouvoir d'achat

Depuis plusieurs années, les jeunes accompagnés par notre ASBL ont la possibilité de **disposer des dons alimentaires et d'hygiène** via notre petite banque alimentaire.

Celle-ci est alimentée par deux partenaires, la **Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant** ainsi que le **Fond Européen d'Aide aux Démunis** (FEAD). Ils nous offrent régulièrement des vivres non-périssables, ainsi que quelques produits d'hygiène de base, que les jeunes peuvent venir chercher gratuitement dans nos bureaux.

Depuis 2023, nous avons observé une recrudescence de l'utilisation de ce service. Les jeunes que nous accompagnons sont de plus en plus confrontés à des **fin de mois difficiles**. L'augmentation des coûts (alimentaires, énergie, transport...) a un impact important sur leurs budgets. Le recours à la banque alimentaire est une réponse à cette difficulté.

Parrainage

À travers le parrainage, des jeunes peuvent tisser des liens précieux avec des citoyens belges prêts à partager des moments de vie.

Le projet de parrainage est développé au sein de l'antenne de Namur. Pour les jeunes de l'antenne de Bruxelles, nous collaborons avec l'ASBL Mentor Jeunes.

Ce projet permet de **mettre en relation les jeunes que nous accompagnons** dans le cadre du suivi individuel et qui le souhaitent **avec des citoyens belges**. Familles avec enfants, personnes célibataires, retraités,... Toute personne qui marque un intérêt pour notre public et notre méthodologie de travail est la bienvenue.

Le parrain/la marraine ne doit pas se substituer au rôle du tuteur ou de l'intervenant(e) social(e). Nous sommes bien ici dans le domaine de l'affectif et de la réciprocité. Le parrain/la marraine est là pour **partager des moments de détente avec le jeune**, lui faire **découvrir la vie et la culture belges**, lui permettre de **rompre son isolement**, ou encore pour le **soutenir et l'écouter**.

Dans un premier temps, nous échangeons avec les jeunes intéressés pour identifier leurs attentes afin de mettre en place le parrainage le plus adéquat possible.

Lorsqu'une famille manifeste son intérêt pour un parrainage, nous organisons une ou deux rencontres au sein de nos locaux avant de nous rendre à leur domicile pour leur parler plus précisément du/de la jeune que nous avons l'intention de leur présenter.

A la fin du processus, nous mettons tout le monde autour de la table, à savoir le jeune, la famille de parrainage et les intervenants de Mentor-Escale, pour un moment de rencontre que nous tentons de rendre le plus convivial possible.

Une fois le parrainage lancé, nous encadrons pendant au moins une année la relation, en espérant que celle-ci perdurera au-delà de notre intervention.

Les parrainages que nous accompagnons débouchent souvent sur de belles histoires. Certains jeunes finissent par faire partie à part entière de la famille, d'autres ont des contacts plus occasionnels, mais le principal pour nous est que chacun se sente bien et s'épanouisse dans cette relation.

Fin 2023, à Namur, nous avons pour objectif de donner un nouveau souffle de visibilité à notre projet de parrainage pour rencontrer des nouvelles familles prêtes à s'engager. Entre-temps, l'association Live in Color a développé sur le territoire de Namur un projet de parrainage citoyen. Plutôt que de développer davantage notre projet et de communiquer autour de celui-ci pour nous faire connaître, nous avons pris la décision de le maintenir à toute petite échelle lorsque des familles se présentent spontanément à nous et d'orienter vers Live in Color les jeunes pour lesquels nous n'avons pas de famille à proposer.

Chiffres 2024 pour Namur :

Au 01/01/2024, 3 parrainages étaient encore en cours. Deux d'entre eux ont été clôturés dans le courant de l'année, l'un ayant évolué vers un parrainage autonome, l'autre s'étant malheureusement soldé par un échec à cause du sous-investissement de la marraine.

Nous avons lancé 2 nouveaux parrainages en 2024. Le premier ne s'est pas poursuivi car les deux parties ne se sont pas suffisamment engagées dans la relation. Le second était toujours en cours et prometteur à la fin de l'année 2024.



II. Permanence sociale

Permanence sociale

Cet accueil permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse de la situation et une orientation si nécessaire. Si les travailleurs sont formés à la spécificité des MENA, ils disposent également d'une solide base d'accompagnement social généraliste.

À Bruxelles et Namur

Un accueil de première ligne sans rendez-vous permet d'offrir une première analyse de la situation, un soutien dans la résolution de la situation ou une orientation éventuelle. Si les travailleurs sont formés à la spécificité des MENA, ils disposent également d'une solide base d'accompagnement social généraliste.

La permanence sociale s'adresse principalement aux jeunes exilés de 16 à 26 ans. Ainsi, si une personne autre que ce public cible se présente à notre permanence sociale, nous la réorientons vers le service approprié.

L'objectif est d'offrir à ces jeunes un **endroit accueillant** où ils peuvent venir poser toutes sortes de questions liées à leur quotidien, à leur rapport aux institutions, à leur santé, à leurs perspectives socio-professionnelles,... Notre accompagnement social se fait autour des demandes des jeunes, tout en gardant à l'esprit notre souci de **développer leur autonomie**. En effet, nous gardons à l'esprit de toujours faire les démarches avec le jeune afin qu'il puisse, à terme, les réaliser seul. En procédant de la sorte, le jeune crée autour de lui un réseau de services vers lesquels se tourner à l'avenir en cas de besoin.

Dans la mesure où nous ne pouvons répondre de façon adéquate à une demande plus spécifique dans le cadre de la permanence sociale, nous orientons alors le jeune dans un service qui pourra l'accompagner correctement dans ses démarches. Dans certaines situations, nous pouvons lui proposer un accompagnement social.

Les permanences sont organisées durant des horaires bien précis, sans rendez-vous et au

sein des bureaux de nos deux antennes.

Nous observons que les jeunes se présentant au bureau pour la permanence sociale aiment aussi passer du temps dans notre espace accueil qui se veut chaleureux et accueillant et aiment participer aux activités collectives. C'est l'occasion pour eux de rompre l'isolement en discutant avec des amis présents dans nos locaux ou de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Des boissons chaudes, des jeux de société, un kicker ainsi qu'une connexion au wifi sont également mis à leur disposition.

Au cours de cette année, nous avons reçu **166 personnes** dans le cadre de la permanence sociale. **843 entretiens et démarches** ont eu lieu dans ce cadre.

Pour les 166 bénéficiaires qui se sont présentés à la permanence, nous avons recherché des solutions correspondant à leurs besoins et à leur réalité. En effet, l'aide proposée varie en fonction de la situation du jeune : **accompagnement dans les démarches, écoute, orientation**. Celles-ci concernent généralement des questions liées à son quotidien, son rapport aux diverses institutions (CPAS, Commune, caisses d'allocation, SPF finances, énergie, ...), sa santé (mutuelle, maison médicale, soins, ...) ou encore ses perspectives en matière de projet social et professionnel.

Le profil des bénéficiaires

En-dehors de l'âge, le profil des bénéficiaires est relativement proche des profils du suivi individuel.

Comme pour les bénéficiaires du suivi individuel, notre public de la permanence sociale est très majoritairement masculin (13 filles et 153 garçons). Cela s'explique en partie par le fait que les anciens bénéficiaires du suivi individuel, mais aussi leurs amis, fréquentent majoritairement la permanence sociale.

Cela se vérifie d'ailleurs dans une certaine mesure pour les pays d'origine : les Afghans (57%), les Erythréens (12%) et les Guinéens (9%) fréquentent majoritairement la permanence sociale, tout comme ils sont majoritairement bénéficiaires du suivi individuel à l'autonomie.

Nous avons reçu des bénéficiaires de 21 pays

d'origines différentes en 2024.

Concernant l'âge des bénéficiaires, la permanence sociale est très majoritairement sollicitée par des personnes majeures (97%). **Seuls 5 jeunes ayant moins de 18 ans se sont présentés à la permanence sociale.** Cela s'explique de nouveau notamment par le fait qu'elle est fréquentée par nos anciens suivis individuels, qui reviennent avec certaines questions ponctuelles.

Grâce à la permanence sociale, ces jeunes continuent à avoir un **point de chute en cas de besoin**. Cela évite une rupture supplémentaire et permet une transition plus douce dans leur parcours vers l'autonomie. Ayant déjà une bonne accroche avec notre service et connaissant déjà l'équipe de travailleurs sociaux, **les jeunes se sentent à l'aise et viennent plus facilement poser leurs questions.**

Situation vécue en permanence sociale

« Quand il s'est installé en autonomie, W., 23 ans, n'a pas été orienté par la structure dont il venait vers un service d'accompagnement adéquat. Il s'est débrouillé comme il le pouvait, mais **il s'est vite senti dépassé par les démarches administratives.**

Après une première rencontre avec la coordination qui lui a expliqué notre cadre de travail, notre première démarche avec lui a été de contacter les fournisseurs d'énergie. W. avait en effet conclu des contrats avec plusieurs opérateurs et il ne s'en sortait plus avec les différentes factures qu'il recevait.

Il a entendu parler de notre permanence sociale via un de ses amis qui bénéficie chez nous d'un suivi individuel et il a souhaité s'inscrire dans notre service.

W. a rapidement accroché avec les différentes intervenantes sociales et **semble avoir trouvé l'aide qu'il cherchait chez Mentor-Escale.** Il vient très régulièrement et les démarches s'enchaînent : contacts avec son propriétaire, assurance, inscription dans une maison médicale, bourse d'étude, soutien scolaire... Ses demandes sont nombreuses. W. est un jeune homme très autonome. Il connaît ses difficultés, sait formuler facilement ses demandes et n'a besoin que d'un petit coup de pouce pour surmonter les difficultés qu'il rencontre dans la gestion de son quotidien.

Pays d'origine des bénéficiaires



Afgans	Erythrée	Guinée	Somalie	RDC
Soudan	Sénégal	Belge	Vénézuéla	Centrafrique
Tanzanie	Côte d'Ivoire	Serbie	Gambie	Angola
Roumanie	Ukraine	Mali	Maroc	Vietnam



Accompagnement social

En 2023, au niveau de l'antenne de Bruxelles, nous avons décidé de mettre en place une offre de service supplémentaire pour notre public. Nous avons choisi de développer la possibilité d'offrir à certaines jeunes un accompagnement social lorsque nous identifions des situations plus complexes lors des permanences sociales.



Qu'est ce que l'accompagnement social ?

Cet accompagnement social consiste à proposer aux jeunes de travailler la problématique qu'ils rencontrent en dehors de la permanence sociale, sur rendez-vous et avec une personne référente. Cela permet au travailleur social de **comprendre la situation en profondeur**, d'offrir un accompagnement individualisé au bureau ou en dehors de nos bureaux si cela s'avère nécessaire.

Notre objectif est toujours de travailler l'autonomisation des jeunes. Prendre le temps de décortiquer la question, d'accompagner le jeune à l'extérieur, de créer du lien, sont des outils qui permettent cette autonomisation.

Lors du premier RDV, l'assistante sociale va

identifier les besoins du jeune, fixer avec lui les objectifs de travail et l'accompagner jusqu'à ce que la situation soit résolue. Le jeune sera accompagné par la même assistante sociale pendant toute la durée de l'accompagnement. Lorsque les objectifs seront atteints, le jeune sera alors redirigé vers la permanence sociale pour ses questions ponctuelles.

Notre expérience avec les MENA nous a permis de développer une approche qui tient compte de la complexité du fonctionnement institutionnel du pays d'accueil. Dès lors, notre accompagnement social se fait à la fois autour des demandes des jeunes, mais également dans un souci de **développer leur autonomie** dans ce nouveau contexte.

Situation vécue dans le cadre de l'accompagnement social

“

Un après-midi, lors de ma permanence sociale, j'ai accueilli un jeune homme de 21 ans, originaire d'Érythrée. Envoyé par la Plateforme Citoyenne, il venait chercher de l'aide pour ses démarches administratives.

Arrivé en Belgique en octobre 2024, il avait rapidement introduit une demande d'asile. Par chance, il a obtenu un rendez-vous pour une première interview auprès de l'Office des étrangers. Sa demande a été traitée rapidement, et il a obtenu le statut de réfugié trois semaines seulement après son arrivée.

Cependant, cette reconnaissance de protection internationale n'a pas suffi à lui offrir une situation stable. **En tant qu'adulte isolé, il n'avait pas droit à un centre d'accueil**, une règle courante pour les hommes majeurs.

Sans solution d'hébergement, il a été contraint de dormir à la rue.

Après avoir rencontré la Plateforme Citoyenne, il a pu bénéficier d'un hébergement temporaire. Mais cette solution n'a duré que deux semaines, et il s'est retrouvé de nouveau sans-abri. C'est à ce moment-là que la Plateforme l'a orienté vers notre ASBL pour un accompagnement dans ses démarches administratives.

Dès sa prise en charge par notre permanence sociale, ma première action a été de l'accompagner dans une demande de revenu d'intégration sociale auprès du CPAS d'Anderlecht. Cette démarche s'est avérée complexe, car il ne s'agissait pas uniquement de demander un revenu, mais également de :

- Demander une carte médicale pour ses soins de santé.
- Demander une adresse de référence au CPAS, indispensable pour toute correspondance administrative.
- L'aider à obtenir une Easy Card, une carte de retrait temporaire lui permettant d'accéder à son argent en attendant de recevoir sa carte d'identité.
- L'accompagner dans sa demande d'inscription au registre national, afin qu'il puisse obtenir une carte d'identité pour étrangers (CI).

Face à cette multitude de démarches, **le jeune homme se sentait perdu**, ne sachant pas par où commencer ni comment procéder. Grâce à des entretiens réguliers, j'ai pu :

- Identifier ses **besoins prioritaires**.
- Le **rassurer** et l'informer sur ses droits.
- **Coordonner** ses démarches administratives avec les services concernés.

En accord avec la coordination de notre association, nous avons déterminé qu'un accompagnement social était nécessaire.

Ensemble, nous avons fixé des objectifs clairs pour l'aider à stabiliser sa situation et à amorcer son intégration.

Grâce à notre permanence sociale, nous avons réussi à débloquer sa situation et à lui offrir une base plus stable.

”





III. Regroupement familial



La procédure de demande de regroupement familial

Le regroupement familial est un **droit fondamental inscrit dans la loi belge et européenne**. Un Mineur Etranger Non Accompagné, reconnu réfugié ou ayant obtenu le statut de protection subsidiaire, ouvre ce droit. Via une procédure complexe, il peut demander à ce que sa famille (parents et fratrie) soit réunie sur le sol belge.

Notre équipe observe une **saturation des services** qui accompagnent les demandes de regroupement familial. Il est pourtant essentiel, pour le respect des droits des familles, que les jeunes puissent être soutenus dans ce long processus. Face à cette situation, l'équipe bruxelloise a décidé d'élargir sa mission à l'accompagnement des MENA dans la procédure de regroupement familial.

Notre équipe a été formée au printemps et en été 2024 et nous avons commencé des prises en charge de situations en **septembre 2024**.

En 2024, nous avons reçu **22 demandes d'accompagnement** dans la procédure de regroupement familial.

Parmi ces 22 demandes, 10 ont été prises en charge par notre équipe. Elles concernaient 1 jeune somalien, 2 jeunes syriens, 4 érythréens, 1 guinéen et 2 afghans.

12 dossiers n'ont pas été pris en charge, soit parce que le jeune s'est adressé à un autre service, soit parce que le dossier n'entrait pas dans les conditions du regroupement familial.





IV. L'axe collectif

Introduction

La particularité de notre ASBL réside dans le fait d'**associer suivi individuel et pôle collectif**. C'est une réelle plus-value dans le sens où cette forme d'accompagnement permet aux jeunes de faire part de leur réalité, des difficultés rencontrées individuellement et d'y apporter une réponse collective.

En effet, par le biais du collectif, les jeunes vont pouvoir développer davantage leur réseau formel et surtout informel. Il vont **faire des rencontres** qui seront porteuses et permettront de rompre l'isolement vécu au quotidien. Ces rencontres avec d'autres jeunes et/ou adultes de cultures, de religions différentes permettent de **développer leur esprit critique et leur tolérance**.

De plus, donner la possibilité aux jeunes de prendre part, de co-construire ou de créer un projet est un moyen pour eux de se rendre acteur de la société afin qu'ils s'y sentent à leur place, et qu'ils gagnent confiance en eux et en leurs capacités. Par ce biais, **ils apprennent le travail en équipe et la solidarité**.

Enfin, notre travail vise tant l'éducation plus formelle grâce aux différentes séances de sensibilisation et de formation au grand public comme aux MENA, que l'éducation moins formelle via l'apprentissage par les pairs lors des moments d'échanges et de rencontres.

Concrètement, un planning d'activités (sportives, culturelles, solidaires, ...) est élaboré en début d'année, **à l'aide des idées et contributions des jeunes** (lors de discussions informelles, en fonction des activités précédentes ayant

rencontré le plus de succès, etc.). Ce planning est flexible, chaque jeune est invité à proposer des modifications au gré de ses envies. Les activités du mois sont ensuite mises en avant via différents canaux : sur un tableau à l'accueil et sur les réseaux sociaux. Chaque semaine, les jeunes inscrits au collectif reçoivent un SMS avec les activités de la semaine. Ils peuvent s'y inscrire en répondant simplement au SMS, ou en se présentant dans nos bureaux.



Nos hypothèses de travail

Mentor-Escale est reconnue comme groupement de jeunesse par la FWB. Cette reconnaissance permet notamment de prendre chaque année le recul nécessaire sur cet axe collectif, et de se réajuster pour que ce dernier réponde au mieux aux enjeux spécifiques de notre public. Ces dernières années, Mentor-Escale suit ces trois hypothèses de travail pour son axe collectif :

Comprendre son environnement pour en devenir acteur

Objectif : mettre en place des actions favorisant tantôt la découverte de nouveaux horizons, tantôt une meilleure compréhension du fonctionnement de notre société afin que les jeunes puissent y prendre un rôle actif.

Rendre les jeunes "acteurs" et non "consommateurs" de nos actions est d'une importance primordiale. Avec un passé "d'aidé" souvent lourd à porter, ils sont souvent très reconnaissants et fiers de pouvoir eux-mêmes se rendre utiles. Nous souhaitons donc continuer de proposer des activités et des actions qui responsabilisent les jeunes, les aident à comprendre le monde qui les entoure et leur permettent de s'exprimer.

Permettre une société plus inclusive

Objectif : sensibiliser les citoyens aux réalités des MENA. Créer davantage de ponts et des rencontres entre des publics qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer.

Nous considérons qu'un grand nombre de nos actions répondent à cet objectif. Chaque activité qui met les jeunes en contact avec un public externe a un impact positif sur l'image que ce dernier peut avoir sur les MENA.

Créer l'épanouissement par le lien social

Objectif : organiser des activités qui permettent l'épanouissement des jeunes à travers la création de liens et d'interactions sociales.

La création de liens est évidemment l'objectif principal de l'axe collectif de Mentor-Escale. Notre public est souvent fort isolé, et il y a un besoin important qu'il tisse un réseau avec d'autres jeunes, d'autres associations, et avec les travailleurs de Mentor-Escale pour renforcer la confiance en notre institution.

Coup d'oeil sur le collectif en 2024

En chiffres

En 2024, **64 activités collectives** ont été organisées sur les deux antennes, auxquelles **133 jeunes** ont participé. On compte 89% d'hommes et 11% de femmes, ressortissants de plus de **21 pays différents**. Les activités qui ont récolté le plus de participations sont les activités sportives avec 128 participations et les ateliers cuisine avec 160 participations.

Activités solidaires

Un nouveau partenariat a émergé fin 2023 avec l'ASBL Cuistots Solidaires. Nous nous rendons chez eux avec un groupe de 3 à 5 jeunes et **cuisinons ensemble des repas pour les plus démunis** qui seront distribués le soir même. Les jeunes ont marqué beaucoup d'intérêt pour cette activité, qui nous semble intéressante sur plusieurs aspects : **les jeunes se sentent utiles et valorisés** de faire une bonne action, ils apprennent à cuisiner de nouvelles choses avec des produits accessibles, et ils créent du lien entre eux et avec les bénévoles de l'association en cuisinant dans une ambiance très accueillante et conviviale.



Camps de vacances

Chaque année nous organisons des camps de vacances avec les jeunes. En 2024, nous avons eu l'occasion d'organiser **quatre petits séjours résidentiels**. Ces moments de vie en communauté sont **riches d'échanges interculturels** et prônent le vivre et le faire ensemble.

Activités cuisine

Les activités cuisine remportent toujours un franc succès auprès de notre public. Leur impact est très intéressant car cela répond à plusieurs missions de Mentor-Escale : autonomiser les jeunes (leur apprendre à cuisiner, faire les courses,...) et **renforcer leurs liens avec d'autres jeunes ou avec l'équipe**.

En 2024, 16 ateliers ont été organisés par les deux antennes.

Ces ateliers sont parfois thématiques: Iftar, fête afghane, fête des réfugiés, halloween, fête de fin d'année...

Sports

Le sport est l'activité qui remporte le plus de succès auprès des jeunes. Cette activité a beaucoup de retombées positives : aider les jeunes à se défouler/à se libérer des soucis du quotidien, apprendre à fonctionner en équipe, le fair-play, etc. En 2024, **25 activités ponctuelles ont été organisées** : matchs de football, initiation à la boxe, kayak, pool party, 20km de Bruxelles, piscine, escalade, patinoire, randonnée, équitation...

Témoignage



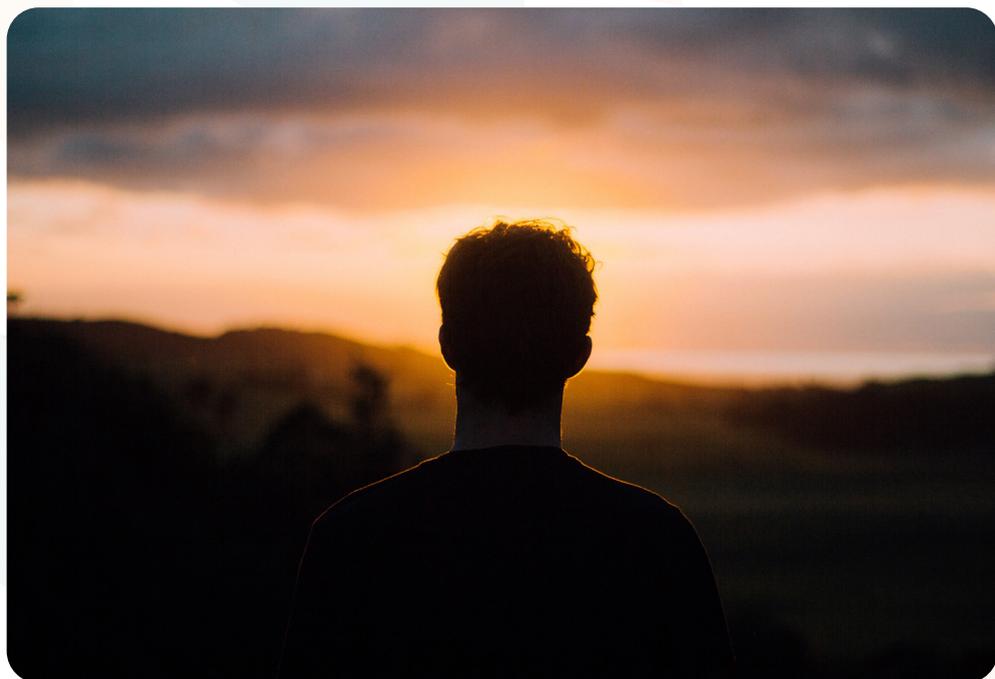
*Je trouve les activités de Mentor-Escale importantes car elles nous aident à nous épanouir, à prendre confiance en soi et à se sentir plus proches des autres. **Elles créent un environnement sûr et positif** où on peut s'exprimer, partager nos expériences et développer de nouvelles compétences. Ces activités, comme les ateliers, les séances de création et les sorties en groupe, favorisent notre développement social et émotionnel.*

Elles aident à améliorer la communication, à se faire des amis, à réduire le stress et à découvrir nos talents. On apprend aussi à travailler en équipe, à résoudre des problèmes et à respecter et comprendre des personnes

d'horizons différents. Elles nous préparent aux situations de la vie réelle et nous aident à nous sentir plus à l'aise dans la société.

Personnellement, j'aime beaucoup les activités extérieures, comme cuisiner ensemble, aller au bowling ou faire quelque chose d'amusant en plein air. Ce genre d'activités est passionnant et nous aide à nous rapprocher les uns des autres de manière plus détendue. J'aime bien aussi la cuisine : ça nous apprend le travail d'équipe, la patience et la créativité. Le bowling et d'autres sorties en groupe nous permettent de rire, de s'amuser et de nouer des amitiés en dehors de l'environnement habituel. Ces moments créent d'excellents souvenirs et nous donnent l'impression de faire partie d'une grande famille.





V. Nos Moyens

Nos équipes en 2024

Les contextes géographiques et l'histoire de l'ASBL expliquent quelques différences dans la constitution des équipes.

Le siège social et les postes supports se trouvent à Bruxelles. Un responsable administratif et financier est en charge des finances et des ressources humaines. Il est secondé par une assistante administrative.

Sous la responsabilité de la direction, chaque antenne est gérée par une coordinatrice.

A **Namur**, l'équipe est composée

- D'**assistantes sociales** et **intervenantes sociales** qui assument collectivement les différents axes du projet (suivi individuel – permanence sociale – axe collectif).

A **Bruxelles**, l'équipe est composée :

- D'**assistantes sociales** et **intervenantes sociales** qui assurent les suivis individuels,

la permanence sociale, l'accompagnement social, l'accompagnement dans l'introduction des demandes de regroupement familial et une présence ponctuelle lors des activités collectives.

- D'un **éducateur** qui assure l'accompagnement des jeunes suivis dans le projet Tremplin et une présence ponctuelle lors des activités collectives.
- D'un **animateur** qui gère l'accueil et qui coordonne, avec la chargée de projet, l'aspect collectif.
- D'une **chargée de projet** qui gère l'aspect collectif avec l'animateur et qui travaille sur différents projets de l'ASBL (récolte de fonds, gestion des bénévoles, questions transversales, communication...).

Nous souhaitons remercier chaque membre de l'équipe qui s'est engagé en 2024 dans la poursuite de notre mission.



Aurélié FIEREMANS
Directrice de l'ASBL

Edem KANGNI
Responsable administratif, financier et en charge des ressources humaines

Louise KALONGO
Assistante administrative

Equipe NAMUR

Pauline MULQUIN
Coordinatrice de l'Antenne de Namur

Marie MULQUIN
Assistante sociale

Géraldine POLETO
Assistante sociale

Olive DERBAUDRENGHIEN
Assistante sociale

Amandine LEFEBVRE
Assistante sociale

Cendresa AJVAZI
Assistante sociale

Elodie STAELENS
Intervenante sociale

Equipe BRUXELLES

Michèle WILLEMS
Coordinatrice de l'Antenne de Bruxelles

Etetu MEKONNEN
Assistante sociale

Zélia GOOSSE
Assistante sociale

Florence FRANS
Assistante sociale

Marine WEYNANTS
Assistante sociale

Ambre de PIERPONT
Intervenante sociale

Pedro DIAZ
Animateur et accueillant

Emile SONDAG
Educateur

Alice DECLERCQ
Chargée de projets

Nos bénévoles en 2024

De nombreuses personnes se sont impliquées bénévolement dans notre ASBL durant l'année 2024. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont donné généreusement du temps et ont contribué à la réussite de notre projet.

Organe d'administration

François CASIER
Président

Valérie DESOMER
Vice-présidente

Mathieu BARBION
Secrétaire

Julien EYLETTEN
Trésorier

Fiyori MULUWE

Arnaud PAQUET

Ugo WEEMAELS

Ginette MUKALAYI LOKENYA

Idriss SOUMAH

*Nous remercions également les administrateurs qui n'ont pas renouvelé leur mandat en juin 2024 pour leur engagement durant de nombreuses années : **Haby DIA, Filimon OKUBIT GEBREGIORGIS, Samir SAIDKHEL** et **Boubacar SIDI SOW***

Comité organisateur du spectacle

Marie-Christine DE BRIEY
François CASIER
Caroline DELEVAL
Dominique GHORAIN
Sophie LAMMERANT
Elisabeth MOORKENS
Axelle THIJSEN
Frédérique UYTENHOVE
Isabelle VELGE
Martine VELGE
Véronique VELGE

Volontaires à Namur et à Bruxelles

Wilfried FIEREMANS
Catherine WEYNANTS
Camille HANON
Nadine MONMART
Jean-Michel NOBELS
Emmanuel BEDORET
Baudouin VAN DERTON
Jean MALINGREAU
Ariane LEBORGNE
Françoise TITEUX
Danièle BIANCHI



Nos financements

Les fonds de Mentor-Escale proviennent à la fois de subsides accordés à l'association par différents niveaux de pouvoir belges et européens, de dons d'entreprises et de particuliers ainsi que de recettes d'événements organisés par l'ASBL. Nos comptes sont audités par un réviseur d'entreprises.

Financements publics

En 2024, plusieurs organismes publics ont financé différents projets de Mentor-Escale.

- Le fonds **AMIF** nous a soutenus pour l'accompagnement à l'autonomie des MENA et ex-MENA.
- Le Ministère de l'**Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles** a soutenu, via le plan MENA, le suivi individuel à l'autonomie et le projet expérimental de logements de transit à Forest (4 places).
- Nous avons bénéficié d'une aide **ILI (Initiative Locale d'Intégration)** de la Wallonie pour soutenir l'accompagnement à l'autonomie des ex-MENA au sein de notre antenne de Namur. Cette aide a également permis de mettre en place une permanence sociale, ainsi qu'un volet interculturalité comprenant notamment un petit projet de parrainage.
- La **Région Wallonne** nous a également soutenus via une subvention facultative pour l'accompagnement à l'autonomie des MENA.
- La **Région Bruxelles-Capitale** et la **Wallonie** nous ont octroyé des aides à l'emploi (APE, ACS).
- Dans le cadre de notre agrément comme groupement de jeunesse, la **Fédération Wallonie-Bruxelles** nous a octroyé, via le service de la jeunesse, une subvention supplémentaire à l'emploi.
- La **Commission communautaire commune (COCOM)** nous a accordé un agrément comme Centre d'Aide aux Personnes pour renforcer l'accueil et l'orientation de première ligne ainsi que le suivi individuel des jeunes. En 2024, ce soutien a été complété par un budget dans le cadre des subventions facultatives.
- Le **Fonds Maribel Social du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale** nous a octroyé les fonds nécessaires à la rémunération de 3 travailleurs à temps plein.
- Les **Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires (FE.BI)** nous ont permis de financer la supervision de l'équipe ainsi que des formations pour les travailleurs.
- La **Commune d'Ixelles** nous a soutenus pour nos frais de fonctionnement à Bruxelles.
- Le **CPAS de Namur** a soutenu des activités collectives avec les jeunes.

Partenariats avec le secteur privé

Parallèlement à ces financements publics, plusieurs partenariats ont pu être développés :

- Le **Fonds Houtman** nous a permis d'offrir un cadeau de fin d'année aux jeunes que nous accompagnons.
- **Cera** nous a également soutenus via leur projet Un Hiver Chaleureux.
- **CAP 48** nous a soutenus dans le cadre de notre projet d'accompagnement à l'autonomie des jeunes.
- L'opération de Crowdfunding de Cap 48, **LabCAP48 with CBC**, nous a permis de financer nos camps d'été.

Dons privés

Cette année encore, Mentor-Escale a pu compter sur le soutien financier de donateurs privés.

Comme chaque année, nous avons organisé un événement de récolte de fonds en automne 2024. Cette année, c'est Wolubilis qui nous accueillait à nouveau avec un spectacle "Au bord de l'eau" de la compagnie la Fabrique Imaginaire. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cet événement de près ou de loin.



Nos partenaires

Notre projet ne serait pas ce qu'il est sans les nombreuses et précieuses collaborations avec nos partenaires.

Nous avons une expertise dans le travail d'accompagnement des MENA et ex-MENA vivant en autonomie et nous sommes en ce sens un service spécialisé ; nous restons néanmoins un service « généraliste » qui s'appuie sur un réseau de partenaires avec différentes spécificités et spécialités : tuteurs, services juridiques, services de santé, institutions scolaires, CPAS, SAJ, avocats, ...

Il est important d'ouvrir le jeune vers le réseau associatif et institutionnel en fonction de ses besoins, de ne pas cloisonner notre travail, d'orienter le jeune vers les services qui lui apporteront les réponses les plus adaptées. **Notre objectif est d'élargir le réseau du jeune**, de lui faciliter l'accès à ce réseau, de lui apprendre à formuler ses besoins et ses demandes et à repérer vers qui les formuler.

Nous prenons le temps de rencontrer régulièrement nos partenaires, anciens et nouveaux, de présenter notre travail, de mieux les connaître et de réfléchir à une bonne collaboration.

Pour les jeunes, le pas à franchir vers un nouveau service doit souvent être soutenu et/ou accompagné. Notre service a pour objectif d'être un accueil et un relais pour les jeunes et les intervenants et de favoriser les transitions réussies, les synergies, le travail en réseau, et ce en s'appuyant sur les ressources des jeunes et des partenaires.

Voici une liste non-exhaustive de nos nombreux partenaires :

- Les **tuteurs** : lorsqu'un tuteur est présent, nous travaillons en étroite collaboration avec celui-ci pour accompagner au mieux le jeune qui est inscrit dans notre service. Nous veillons à bien répartir les rôles entre le tuteur et Mentor-Escale.
- Les **CPAS** : les jeunes ayant obtenu un statut de réfugié ou une protection subsidiaire ouvrent le droit au revenu d'intégration sociale (R.I.S) ou à l'aide sociale financière équivalente au RIS. Nous accompagnons ces jeunes dans les démarches qu'ils doivent entreprendre auprès du CPAS compétent. Cet accompagnement nécessite un réel travail de collaboration entre le CPAS, le jeune et Mentor-Escale.
- Les **services sociaux** tels que l'ASBL **les Trois Portes, Babel, Synergie 14, Singa, Le Centre Social Protestant, ...**
- Les **services juridiques** spécialisés en droit des étrangers : face à des problématiques plus spécifiques, nous pouvons nous tourner vers des services spécialisés. Dans notre souci de travail de l'autonomie, nous y accompagnons le jeune le temps nécessaire à une bonne accroche et à une bonne compréhension des enjeux. Nous pouvons citer le **CINL, l'APD, le SESO, Myria, le SIREAS, CARITAS, ..**
- Les **écoles et centres de formation** : nous proposons toujours de construire avec le jeune son projet de formation ou professionnel et/ou en assurer le suivi ; nous faisons également un travail de facilitation.

tion. Nous orientons les jeunes qui ont besoin vers des alternatives à la scolarité comme chez **Tchaï** à Bruxelles ou **IDO** à Namur.

- Les **services de santé** : dès que les jeunes arrivent dans leurs logements, nous veillons à ce qu'ils soient inscrits dans une maison médicale ou chez un médecin généraliste. Lorsque cela s'avère nécessaire, nous travaillons avec les centres de santé mentale spécialisés (**Exil, Clinique de l'Exil** à Namur, **Umoya, Solentra, D'ici et d'ailleurs, ...**) ou les plannings familiaux. Nous assurons également le suivi lorsque les jeunes sont orientés par le généraliste vers des confrères spécialistes ou lorsque des examens sont prescrits.
- Les **AIS** qui nous proposent des logements pour les jeunes que nous accompagnons : **Delta, Comme Chez Toi, ASIS, ...**

- Les **structures d'accueil** d'où proviennent les jeunes, **FEDASIL, Croix-Rouge, AJDN, ...**
- Les **associations de jeunesse** telles que les **Maisons de jeunes** ou les **AMO**.

Nous veillons à ce que nos équipes participent aux espaces d'échanges et de concertations du secteur. Mentor-Escale est membre du **CIRE** (Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers). L'ASBL est également membre depuis sa fondation en 1999 de la « **Plateforme Mineurs en Exil** ». Nous sommes actuellement membres du bureau. Nous participons aussi à différentes plateformes et groupes de travail de réseau (CAI de Namur, groupes de travail MENA wallons coordonnés par la Fondation Joseph de Namur, **Plateforme du DGDE**, Fédération des services sociaux, concertation sociale d'Ixelles...).

De la part de nos jeunes et de toute l'équipe,
merci pour votre intérêt et votre soutien !



MENTOR-ESCALE

Rue Souveraine 19
1050 Bruxelles
Tel. 02 505 32 32

Avenue Sergent Vrithoff, 141 bte 11
5000 Namur
Tel. 081 22 40 17

info@mentorescale.be / infonyamur@mentorescale.be